



Assistante sociale envahissante

Par **fleure21**, le **20/08/2018** à **06:39**

bonjour j ai une assistance sociale qui agit dans mon sans me prévenir. elle telephone a mes fils pour me mettre sous tutelle, j ai perdue ma carte d identite j ai voulu le service pr la refaire a l accueil de mairie de dijon il m ont l assis.sociale pr dire que je ne sais ps faire les demarche(demande de curatelle) elle tel. a ma sœur et lui a demi mot j attends qu elle pr me mettre les batons ds les roues tout cela parce j ai refuse a 66a de rentrer de suite ds une epadh ele devient menacante elle attends et ne m aide ps j ai la maladie de parkison je suis en gir4 j ai refuse la toilette a dommicile je peux toutr seule je garder mon automie au max. ca ne lui plait elle m enfonce aunde m aider

Par **amajuris**, le **20/08/2018** à **10:33**

bonjour,
en principe quand on demande de refaire une CNI à sa mairie, vous n'avez pas besoin d'une assistante sociale;
pour quelle raison, le service d'état civil de la mairie de dijon a-t-elle fait appel à une assistante sociale ?
salutations